



**SAGE**  
Bas-Dauphiné  
Plaine de Valence



**isère**  
CONSEIL GÉNÉRAL  
[www.isere.fr](http://www.isere.fr)



# SAGE Bas-Dauphiné Plaine de Valence

**Phase de stratégie: bilan des commissions territoriales**

*Novembre 2017*

## 1. Rappel des objectifs de ces réunions

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE Bas-Dauphiné Plaine de Valence, trois Commissions Territoriales ont été organisées les 14, 15 et 16 novembre 2017 à Charpey (26), Saint Marcellin (38) et Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26).

Les objectifs de ces trois réunions étaient les suivants :

- Informer les élus et acteurs des territoires de l'état l'avancement du SAGE ;
- Présenter les résultats du diagnostic et du scénario tendanciel du SAGE ;
- Présenter les zonages identifiés dans le cadre de l'étude sur les ressources stratégiques pour l'eau potable ;
- Présenter le scénario-cible du SAGE et recueillir les contributions pour l'élaboration de la stratégie.

Ci-contre : la Commission Territoriale Drôme des collines, à Saint-Donat-sur-l'Herbasse.



Ces commissions territoriales s’inscrivent dans la démarche de concertation conduite dans le cadre du SAGE. Les précédentes étapes de cette démarche sont décrites dans le tableau suivant :

Etapes clé du processus	Points de concertation
Atelier multi-acteurs <i>6 avril 2016</i>	Discussions thématiques, identification des enjeux (51 participants)
Commissions territoriales <i>7, 8 et 9 juin 2016</i>	Discussion des enjeux et priorisation par sous-territoire (93 participants)
Atelier AEP <i>16 juin 2017</i>	Appui à l’élaboration du scénario tendanciel (15 participants)
Atelier agriculture <i>24 janvier 2017</i>	Appui à l’élaboration du scénario tendanciel (20 participants)
Atelier multi-acteurs <i>17 mars 2017</i>	Discussion du scénario tendanciel, propositions d’objectifs et mesures (65 participants)

+ réunions du **Bureau** de la CLE  
+ réunions de la CLE

## 2. Bilan de la participation

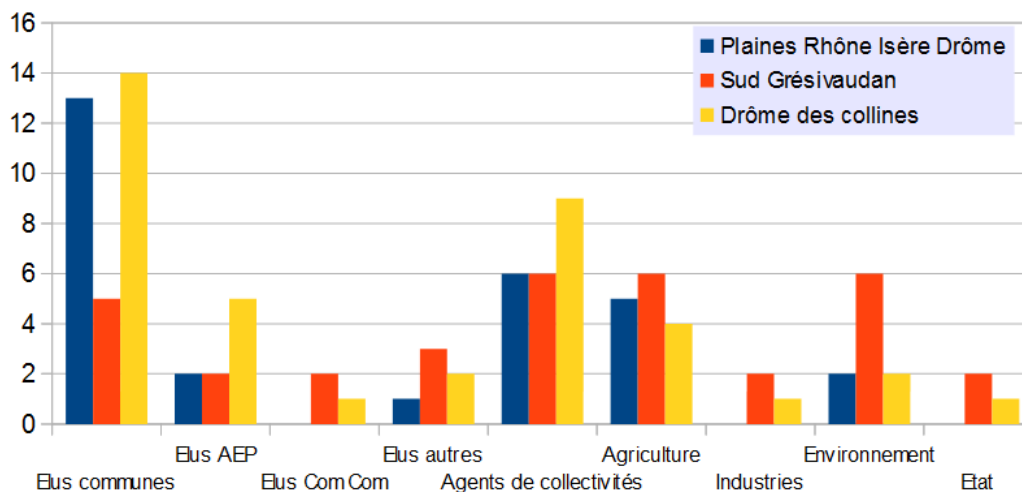
Au total, **les Commissions territoriales de novembre 2017 ont permis de réunir 102 participants :**

- 29 lors de la Commission territoriale Plaine de Valence
- 34 lors de la Commission territoriale Sud-Grésivaudan
- 39 lors de la Commission territoriale Drôme des collines

Les types de participants par commission territoriale sont représentés sur le diagramme suivant :



## Nombre de participants, par catégories d'acteurs, présents aux réunions



La liste des participants et des personnes excusées est fournie en annexe 1 de ce compte-rendu.

### 3. Réactions et contributions à l'étude Ressources stratégiques

Le bilan des besoins, les zones de sauvegarde (23 ZSE et 7 ZSNEA), ainsi que les grands principes de la stratégie d'intervention ont été présentés aux participants, qui ont été ensuite invités à faire part de leurs réactions.

Les supports visuels (PPT et posters) de l'ensemble de la présentation sont fournis en annexe 2 du présent compte-rendu.

Lorsque la remarque concerne un secteur particulier, celui-ci est indiqué comme suit : [Commission territoriale concernée]

#### Informations complémentaires

Des actions volontaristes sont déjà en cours et vont dans le même sens que la démarche d'étude des ressources stratégiques. Par exemple, le syndicat Eau de Valence mène actuellement une étude sur le bassin d'alimentation du captage de Mauboule, ainsi que sur le captage des Gonnards. Ces démarches peuvent contribuer à l'étude sur les ressources stratégiques [Plaine de Valence] ;

Le SCOT Région Urbaine Grenobloise a réalisé, dans le cadre de la Communauté de l'eau [Sud-Grésivaudan], un bilan besoins-ressource : sur le sud-Grésivaudan, quelques communes sont déjà en manque d'eau au regard de leur aménagement et d'autres au regard de leurs projets. L'un des principaux leviers d'économies est l'amélioration des rendements.



Il n'y a plus de financements AERMC pour les rénovations de réseau, or c'est un levier important d'économie d'eau. L'enjeu est le même pour la mise aux normes des assainissements non collectifs (ANC), or beaucoup ne sont pas aux normes et représentent un risque de pollution [Sud-Grésivaudan].

### Demandes et besoins exprimés

---

D'une manière générale, besoin d'explicitier davantage aux acteurs la plus-value de l'étude sur les ressources stratégiques par rapport aux contraintes déjà existantes (captages prioritaires, etc.). Des craintes exprimées par rapport à un « gel » des territoires [Drôme des collines].

Besoins exprimés afin de compléter les données de l'étude :

- Assurer la prise en compte des pressions liées à l'assainissement, et préconiser des actions afin de les réduire
- Vérifier un potentiel point noir à côté du puits des Tromparents lié à une zone de stockage du carburant [Plaine de Valence] ;
- Connaître la durée de vie des pesticides dans les sols et l'eau. Un pôle écotoxicologique vient de se monter à Rovaltain, et travaille notamment sur les pesticides.
- Avoir davantage de connaissances sur le volet quantitatif des eaux souterraines, pour évaluer la ressource future.

Besoins exprimés afin d'adapter les actions à réaliser aux territoires qu'elles concernent :

- Bien définir les termes employés dans les mesures à prendre sur les ZS. Par exemple : est-ce que la limitation de l'usage de produits phytosanitaires concerne les pesticides bio ? (virus de la granulose, bouillie bordelaise...)
- Communiquer sur les ZS auprès des entreprises de forage.
- La préconisation de conserver/créer des prairies requiert un projet agricole de territoire pour favoriser la subsistance de l'activité agricole [Plaine de Valence]
- Avoir une approche différenciée en fonction des caractéristiques propres à chaque territoire.

## **4. Réactions et contributions au scénario-cible du SAGE**

Le scénario-cible du SAGE, fruit du travail du bureau de la CLE, a été présenté aux acteurs présents, qui ont été invités à formuler leurs réactions.

Remarque globale sur les financements



Le SAGE devra répondre à l'enjeu des financements de plus en plus difficiles à trouver pour réaliser des actions sur le petit cycle de l'eau :

- En l'absence de financements AERMC sur le petit cycle, besoin de définir des sources de financements ;
- Il faudrait que le SAGE aide les acteurs du territoire à entrer dans les cases de financement de l'AERMC pour mettre en œuvre ses actions, et d'une manière générale pour maintenir l'activité agricole : militer pour le remboursement de la CSPE (Contribution au service public de l'électricité), car les coûts de l'énergie augmentent très rapidement.

#### Volet 1 : Consolider et améliorer les connaissances

La fédération de pêche de la Drôme dispose de données qu'elle peut partager : elle a cartographié tous les cours d'eau de la Drôme, et va tous les équiper de sondes thermiques. Elle mène également une étude « Grands milieux » [Plaine de Valence et Drôme des collines].

#### Volet 2 : Assurer une gestion quantitative durable et équilibrée permettant la satisfaction des usages et des milieux

L'enjeu des projets de stockage d'eau : certains acteurs ressentent le besoin de faire évoluer les mentalités sur le stockage d'eau, estimant que c'est une solution qui implique beaucoup de contraintes mais qui doit être considérée [Plaine de Valence].

#### Volet 3 : Maintenir ou restaurer la qualité de la ressource et des milieux

Des acteurs agricoles ont souligné l'importance de mettre en cohérence les différentes politiques : en donnant l'exemple de l'obligation introduite par les Surfaces d'intérêt Ecologique (SIE) qui demandent à une implantation des cultures intermédiaires au 15 août pour piéger les nitrates, cultures nécessitant l'utilisation de désherbants [Drôme des collines].

Il a par ailleurs été soulevé la nécessité de communiquer sur les actions déjà réalisées par le monde agricole, l'évolution des pratiques.

L'idée de sensibiliser les particuliers aux enjeux liés aux forages domestiques, en addition du volet réglementaire, a été soulevée au regard de la difficulté à faire appliquer la réglementation.

#### Volet 4 : Conforter la gouvernance partagée et améliorer l'information

Les idées suivantes ont notamment été évoquées en complément des axes du scénario-cible :

- Communiquer auprès des jeunes (établissements scolaires, etc.)
  - Communiquer auprès des élus pour faire monter leur niveau global de sensibilisation et connaissance sur l'eau.
- ➔ Lors de la commission Sud-Grésivaudan, le temps de discussion ayant été court sur la partie scénario-cible, les participants ont été invités à faire part de leurs remarques par écrit à David Arnaud.



## 5. Synthèse des principaux apports

Les commissions territoriales du diagnostic du SAGE Bas-Dauphiné Plaine de Valence s'inscrivent dans la continuité des commissions territoriales de participation à la définition des enjeux du diagnostic et de l'atelier d'acteurs du 17 mars 2017. Ce dernier atelier a permis de discuter les résultats préliminaires du scénario tendanciel et de proposer des idées de mesures pour la stratégie.

Les commissions territoriales de novembre 2017 ont permis de discuter localement des zonages issus de l'étude ressources stratégiques pour l'AEP, et d'entamer des discussions à l'échelle des sous-territoires sur les mesures de la stratégie.

Les principaux points à retenir des échanges sont les suivants:

- Les financements de plus en plus difficiles à trouver, notamment sur le petit cycle, et l'attente vis-à-vis du SAGE de prendre en compte les conditions de financement de ses actions ;
- La nécessité de bien expliquer l'intérêt des zonages ressources stratégiques et leur complémentarité avec les zonages AEP existants, ainsi que de penser les actions en collaboration avec les acteurs concernés afin de s'assurer qu'elles sont adaptées au territoire et remplissent les conditions de leur faisabilité ;
- La prise en compte des démarches et actions déjà en cours afin de s'assurer de la cohérence des préconisations et de l'équité vis-à-vis des efforts demandés ;
- La nécessité de lier une partie des actions du SAGE à un projet agricole de territoire ;
- Les solutions de stockage doivent être examinées dans le cadre du SAGE, au sein du panel d'action préconisées pour atteindre ses objectifs.
- L'importance pour le SAGE de mettre en avant le volet communication, notamment envers les élus, le jeune public et les particuliers sur la thématique des forages domestiques.



## ANNEXE1 : Listes des présents à chacune des réunions

### Personnes présentes :

#### 14 novembre – Plaine de Valence – Charpey

1. Martine VINCENOT Vice Présidente de la CLE,
2. Guillaume ALLIGIER, Eaux de Valence
3. Patrick BARTHELON, Valence Romans Agglo
4. François BELLIER, maire de Chateaudouble
5. Laurent CHALAVON, commune d'Upie - Syndicat des eaux du Sud Valentinois
6. Claude CHAUVIN, maire de Marches
7. Jean-François COMTE, maire de Charpey Syndicat des eaux Charpey Saint Vincent
8. François DAMIRON, adjoint Chateauneuf-sur-Isère
9. Jean-Marc DUCOIN, Fédération de pêche de la Drôme
10. Yves DUMOUCHE, élu Saint-Vincent-la-Commanderie
11. Prune FARQUE, Coopératives Drômoise de Céréales – Valsoleil,
12. Chrystel FERMOND, Directrice SMRD
13. Eric GRADELLE, conseiller municipal Portes les Valence
14. Philippe GRANGEON, Agriculteur à Ourches
15. Manuel GUILHERMET, maire de La Baume d'Hostun,
16. Karine GUILLEMINOT, conseillère départementale canton de Romans
17. Vincent GUIRAL, Syndicat des Eaux de la Plaine de Valence
18. Eric MOUNIER, chambre agriculture Drôme
19. Christian NAGEARAFFE, ADARIL,
20. Floriane OLLIER, Valence Romans Agglo
21. Gilles PASSUELLO, mairie de Rochefort-Samson
22. Robert PENELON, MNLE
23. Jean-Marc ROBIN, Agribiodrôme
24. Nadine ROBIN, mairie de Charpey
25. Michel ROMAIN, maire de Barbières Président du Syndicat des Eaux Barbières Besayes
26. Aline STRACCHI, Valence Romans Agglo
27. Christian SIRON, Président du Syndicat Assainissement Allex Grâne
28. Claude TRICHARD, Mairie de Montoisson
29. Francis VANDERMOER, mairie de Montéléger vice Président Syndicat des Eaux Sud Valentinois

#### 15 novembre – Sud Grésivaudan - Saint-Marcellin

1. Bernard PERAZIO, Vice Président Conseil Départemental de l'Isère
2. Max BELLE, mairie de Saint-Sauveur
3. Cécile BENECH – SCOT Grenoble
4. Daniel BERNARD, Adjoint au maire de Chatte



5. Jean BITH, ASA Izeron Saint-Pierre
6. Nadia BOUISSOU, CLE Bièvre Liers Valloire
7. Jean CARTIER, Vice président Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
8. Aimé CHALEON, Conseiller Départemental maire de Saint-Donat
9. Gilbert CHAMPON, mairie de Chasselay
10. Cécile CLEMENT, ARS Isère
11. Danièle COLOMBET, Administratrice Espace Nature Isère
12. Jean-Claude DARLET, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère
13. Jean-Jacques FIET, Pour les Chambarans Sans Center Parc
14. Jean-Charles FRANÇAIS, Conseil Départemental de l'Isère
15. Agathe GIRIN, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
16. Nicolas ISERABLE, ADI - ASA de l'Espinasse
17. Patrick JAY, mairie de Saint-Lattier
18. Sébastien JOBERT, SIEPIA
19. Vincent LAVERGNE, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
20. Paul MARGERIT, Pisciculture La Sône
21. Hélène MARQUIS, DDT Isère
22. Jean-Pierre MARTIN, ASA du Sud Grésivaudan
23. Christian MATHIEU, Président SENURA
24. Hervé PERRIN, SMABLA,
25. Jean-Claude POTIE, SCOT Grenoble – maire d'Izeron
26. Jean-Luc REVOL, agriculteur – SENURA
27. Marc REVOL-BUISSON, FRAPNA
28. Jean-Philippe RICHONNIER, UNICEM
29. Jean-Pierre ROSE, Président SIE Saint-Antoine-l'Abbaye Saint-Bonnet de Chavagne
30. Cécile SINTRE, Espace Nature Isère
31. Benjamin TROCME, conseiller départemental Isère
32. Charles TROUILLET, Président AAPPMA Roybon
33. Mathilde VICENTE, CEN Rhône Alpes
34. Monique VINCENT, Régie des Eaux de Saint-Marcellin

### **16 novembre - Drôme des collines – Saint-Donat-sur-Herbasse**

1. Martine VINCENOT Vice Présidente de la CLE,
2. Stéphanie BARDEAUX, SIABH
3. Patrick BARTHELON, Valence Romans Agglo
4. Micaël BORDAS, maire de Saint-Martin-d'Août,
5. David BOUVIER, Maire de Ratières,
6. Yves BAUGIRAUD, élu Chambre d'Agriculture de la Drôme
7. Aimé CHALEON, Conseiller Départemental maire de Saint-Donat
8. Gérard CHAUMONTET, Conseiller Départemental de la Drôme
9. Nadine CHEVROL, élue à Saint-Laurent-d'Oray
10. Martine CLEMENCON, Adjointe mairie de Chateauneuf de Galaure,
11. Christian COLOMBET, vice Président Eaux de la Veune adjoint Chavannes,
12. Sylvain DASSIE, SARL SONDEO,
13. Michel DEBOST, Syndicat des Eaux Valloire Galaure,





14. Alain DELALEUF, vice président CC Porte DromArdèche,
15. Franck DOCHIER, Coopérative Drômoise de Céréales
16. François DOLS, FRAPNA Drôme
17. Jean EFFANTIN, Maire de Saint-Christophe-et-le-Laris
18. Basile GARCIA, DDT Drôme
19. Bernard GERMAIN, ADI38
20. Bruno GRAILLAT, Président coordination rurale de la Drôme
21. Martine LAGUT, Maire de Crépol
22. Thibaud LAMOTTE, Maire de Claveyson et SCOT des Rives du Rhône
23. Cédric LANSOU, Technicien SCOT Rives de Rhône
24. Benoît LAVAL, SYGRED
25. Max OSTERNAUD, Président Eaux de la Veauce,
26. Fernand PELLAT, Président du Syndicat Intercommunal du bassin de l'Herbasse
27. Bernard PICOT, maire de Peyrins
28. Pauline PISON, ARCHE agglo
29. Jack PONTON, adjoint La-Roche-de-Glun
30. Pascal REGAZZONI, SIE Herbasse,
31. Alexandra REYNAUD, Syndicat des Eaux Valloire Galaure
32. Gérard ROBERT, maire de Saint-Avit
33. Bernard RODILLON, Saint-Paul-les-Romans
34. Evelyne ROIBET, mairie de Geysans
35. Lydie ROUDIER, CC Porte DromArdèche
36. André ROUSSET, Président de l'association LARIVE
37. Pierre SAVINEL, Directeur Eaux de la Veauce,
38. Marc SPECQUE, adjoint Saint-Uze
39. Laurent THIVOLLE, Technicien ARCHE Agglo

**Personnes excusées :**

Patricia BRUNEL-MAILLET, Présidente de la CLE,  
 Marlène MOURIER, Maire de Bourg-les-Valence  
 Nadine MANTEAUX, mairie de Bésayes – SIE Barbières Besayes  
 Michel REVOL, Maire de Saint-Marcellin  
 Alain GUIBERT, Président de la CCI de la Drôme  
 Jean-Michel ROUSSET, Maire de Chevrières  
 Jean MEURILLON, maire de La Baume Cornillane  
 Violaine CUGNOD, CI Grenoble  
 Vincent FRAYSSE, Groupe AREA  
 Stéphane BOUILLON, Préfet coordonnateur de bassin  
 Jean-Christophe DAUDEL, DRAAF Auvergne – Rhône Alpes



Catherine HABRARD, mairie de Montrigaud

Jean SERRET, Maire de Eurre

Serge BLACHE, mairie de Chanos Curson

Nicole DI MARIA, mairie de Cras,

Yves PERNOT, Valence Romans Agglo,

Claire MORAND, Agence de l'eau

Anne MARTELAT, DREAL

Maxime DURAND, Eaux de Valence,

Dominique CHATILLON, DDT Drôme

Christian ROZIER, CLCV

Patrick BERGERET, hydrogéologue agréé

Alain GUIBERT, Président CCI Drôme

Jean-Luc MOULIN, adjoint commune d'Alixan

Jean-Paul BERNARD, Bièvre Isère Communauté

Bertrand JOLY, PNR Vercors

André ARZALIER, ARCHE Agglomération

Benoit MOTTET, EDF

Marie –Pierre MOUTON, Présidente Conseil Départemental de la Drôme

Anna PLACE, Conseillère départementale de Bourg de Péage

Emmanuelle ANTHOINE, Conseil Départemental de la Drôme,

Jacques LADEGAILLERIE, Conseil Départemental de la Drôme,

Pierre JOUVET, Conseil Départemental de la Drôme,

Véronique PUGEAT, Conseil Départemental de la Drôme,

Geneviève GIRARD, Conseil Départemental de la Drôme,

Annie GUIBERT, Conseil Départemental de la Drôme,

Aurélien ESPRIT, Conseil Départemental de la Drôme,

Laurent LANFRAY, Conseil Départemental de la Drôme,

Christian MORIN, Conseil Départemental de la Drôme,

Geneviève GIRARD, Conseil Départemental de la Drôme,

Nathalie HELMER, Conseil Départemental de la Drôme,



Pascal PERTUSA, Conseil Départemental de la Drôme

Béatrice TEYSSOT, Conseil Départemental de la Drôme,

Jean-Pierre BARBIER, Président du Conseil Départemental de l'Isère,

Robert DURANTON, Vice Président Conseil Départemental de l'Isère

